

# Directives sur la COVID-19 pour les parents d'enfants fréquentant l'école ou la garderie (COVID-19 Guidance for Parents of Children Attending School and/or Childcare)

Votre enfant présente un ou plusieurs des symptômes de COVID-19 suivants, et ces symptômes sont nouveaux, s'aggravent ou ne sont liés à aucune autre cause connue : Fièvre • Toux • Essoufflement • Perte de l'odorat ou du goût



**Remarque :** les symptômes chroniques qui peuvent s'expliquer par une affection préexistante (p. ex., des allergies) seraient considérés comme faisant partie de l'état de santé de base de l'enfant. Tant que ces symptômes ne changent pas, l'enfant peut continuer à fréquenter l'école ou la garderie. Un enfant doit obtenir un résultat négatif au test de la COVID-19 afin d'établir cet état de base.

## Directives (Guidance)

Votre enfant est légalement tenu\* de **s'isoler**

Un test de la COVID-19 est recommandé

\* L'isolement n'est pas une obligation légale en cas de perte de l'odorat ou du goût, mais votre enfant devrait rester à la maison

## Test (Testing)

Décidez si votre enfant passera un test de la COVID-19

Oui

Non

À faire :

Réservez un test de la COVID-19 pour votre enfant

- En ligne : [ahs.ca/covid](https://ahs.ca/covid)
- Par téléphone : appelez Health Link au 811
- 🕒 Essayez de réserver un test dans les 24 heures suivants l'apparition des symptômes de votre enfant

À faire :

Accompagnez votre enfant lors de son test de la COVID-19

OU

Avant de recevoir le résultat du test de votre enfant

## Résultat du test (Test Result)

À faire :

Obtenez le résultat du test de la COVID-19 de votre enfant

- 🕒 L'obtention du résultat du test de votre enfant pourrait prendre de 1 à 3 jours.
- Toutes les personnes dont le résultat du test de la COVID-19 est positif seront contactées par un membre de l'équipe de la santé publique des AHS pour un suivi et la gestion du cas
- Pour en savoir plus sur l'obtention des résultats du test de la COVID-19 de votre enfant, visitez le site [ahs.ca/results](https://ahs.ca/results)

➕ Résultat de test positif

➖ Résultat de test négatif

## Prochaines étapes (Next Steps)

Les AHS vous ont-ils informé que votre enfant est un contact proche d'une personne dont le test de la COVID-19 est positif?

Les AHS vous ont-ils informé que votre enfant est un contact proche d'une personne dont le test de la COVID-19 est positif?

Oui

Non

Oui

Non

### Que faire

Votre enfant est légalement tenu de rester à la maison et de **s'isoler** pendant **10 jours à compter de l'apparition des symptômes**, ou jusqu'à la disparition de ceux-ci, selon la plus longue de ces éventualités.

Les membres du ménage doivent rester à la maison pendant 14 jours à compter de leur dernière exposition à un cas.

### Que faire

Votre enfant est légalement tenu de rester à la maison et de **s'isoler** pendant **14 jours à compter de sa dernière exposition à un cas confirmé de COVID-19**.

Les membres du ménage ne sont **pas** tenus de s'isoler tant qu'ils sont asymptomatiques.

### Que faire

Votre enfant n'est plus légalement tenu de **s'isoler**, mais il doit rester à la maison et ne pas fréquenter l'école, la garderie et d'autres lieux publics jusqu'à ce qu'il se sente mieux.

### Que faire

Votre enfant est légalement tenu de rester à la maison et de **s'isoler** pendant **14 jours à compter de sa dernière exposition à un cas confirmé de COVID-19**.

Si votre enfant présente encore des symptômes après ces 14 jours, il doit rester à la maison et ne pas fréquenter l'école, la garderie et d'autres lieux publics jusqu'à ce qu'il se sente mieux.

Les membres du ménage doivent rester à la maison pendant 14 jours.

### Que faire

Votre enfant est légalement tenu\* de rester à la maison et de **s'isoler** pendant **10 jours à compter de l'apparition des symptômes**, ou jusqu'à la disparition de ceux-ci, selon la plus longue de ces éventualités.

Les membres du ménage ne sont **pas** tenus de s'isoler tant qu'ils sont asymptomatiques.